

Olivier Willocx

«À quand des règles sur le cumul des cabinettards?»

Olivier Willocx le directeur de Beci, analyse les propositions d'Ecolo et de DéFI en matière de bonne gouvernance. «Des mesures symboliques qui ne vont pas régler le fond du problème», dit-il.

INTERVIEW
ANAÏS SORÉE

Le CEO de Beci (Chambre du commerce et Union des entreprises de Bruxelles) Olivier Willocx a analysé les 32 propositions d'Ecolo et de DéFI pour «changer le système politique», «je trouve qu'il y a beaucoup de choses pour améliorer le fonctionnement de la démocratie mais il y a peu de chose sur la bonne gouver-

nance. On se focalise surtout sur des mesures symboliques et pas sur des questions pratiques.»

D'après lui, aujourd'hui, tout le monde se concentre sur le système politique et pas sur l'appareil. Or, le problème de cumul se constate aussi au niveau des cabinettards. «Ce qui m'inquiète, c'est qu'on ne parle pas du tout de l'incompatibilité des mandats des membres des cabinets ministériels. Or, comment peut-on travailler dans un cabinet ministériel et siéger en tant qu'administrateur dans une ASBL qui bénéficie de subsides? Comment peut-on être contrôleur et contrôlé en même temps? Cela ne va pas que des membres de cabinets discutent de subsides en faveur d'ASBL où ils siègent», tonne-t-il. Pour lui, il y a clairement un problème de conflit d'intérêts. Il trouve que celui-ci est beaucoup plus sournois que le cumul des fonctions de bourgmestre et de parlementaire. «Au Parlement, tout le monde sait que tel député est bourgmestre. Donc, le jeu est clair. En revanche, qui sait que tel collaborateur de tel ministre siège dans telle ASBL? C'est beaucoup plus obscur. C'est moins le cas aujourd'hui

mais pendant tout un temps, on ne connaissait même pas la composition des cabinets. Les ministres refusaient de la rendre publique au nom du respect de la vie privée. Mais quelle blague!»

Le problème vient aussi de la taille des cabinets, selon lui. «Comment voulez-vous qu'un ministre soit au courant de toutes les activités de ses collaborateurs? Paul Furlan, qui a démissionné du gouvernement wallon il y a quelques mois: je ne suis pas certain qu'il savait.» DéFI et Ecolo proposent d'adapter la taille des cabinets aux compétences ministérielles. «Adapter, cela ne veut pas dire réduire. Encore une fois, on est sur du symbolique», soupire-t-il.

Il passe en revue la mesure qui vise à diminuer drastiquement le nombre d'ASBL communales et paracommunales. «Je ne suis pas opposé à la rationalisation et à la suppression de structures. Mais d'où vient le problème? On a créé une série d'ASBL et de filiales d'ASBL car les intercommunales doivent agir dans un cadre très réglementé. Donc, on crée de nouvelles structures pour contourner la réglementation qu'on a nous-même imposée mais qui est

trop stricte. Alors, question: le cadre normatif n'est-il pas trop strict?» interroge-t-il.

Dépolitiser, un vœu pieux

Une autre mesure soutenue par les Verts et le parti amarante vise la dépolitisation des procédures de recrutement en passant par un jury d'experts indépendants. Olivier Willocx rappelle qu'aujourd'hui, le politique passe déjà par des chasseurs de tête. «Ce sont des experts qu'on paie très cher pour sélectionner quelqu'un qui a déjà été choisi», sou-

pire-t-il. Pour lui, «dépolitiser l'administration, c'est un vœu pieux. Il ne faut pas non plus se priver d'une personne parce qu'elle a une couleur politique. Il faut donner les mêmes chances à tout le monde. Nous, employeurs, on nous ennuie sur la discrimination au travail, mais est-ce que le politique peut se rappeler que c'est un crime de choisir quelqu'un pour son appartenance politique», lance-t-il.

Loi Renault pour cabinettards

«Ce qui m'énerve encore, ce sont ces cabinettards qui travaillent à se créer le joujou dans lequel ils vont se parachuter au moment opportun.» Cela l'énerve mais il comprend. «La nature a horreur du vide. Le cabinettard n'est pas certain de la pérennité de son emploi. Donc ce n'est pas étonnant qu'il cherche une solution. Un dispositif de reclassement pour tous les collaborateurs qui ne sont pas détachés devrait être créé. Je trouve étonnant que la loi Renault ne s'applique pas pour eux. Ces gens méritent aussi d'être traités convenablement.»

Le patron des patrons bruxellois jette un regard assez inquiet sur l'évolution de la situation politique. Il estime que le fait d'avoir des majorités asymétriques selon les niveaux de pouvoir va compliquer les choses. «Je crains une paralysie des discussions lorsqu'il faudra évoquer les mécanismes de transferts entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions. Cela ne va pas donner une bonne image du politique. Et c'est cela qui m'inquiète. C'est la perception du citoyen qui risque de se tourner vers l'extrême. Le PTB n'est pas l'ami de l'entrepreneur», finit-il par conclure.